



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

droits d'auteur

Question écrite n° 12404

## Texte de la question

M. Bruno Le Roux souhaite attirer l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur la situation des artistes interprètes face à la puissance des industries du disque. Les industries du disque profitent de leur position dominante et violent les dispositions du code de la propriété industrielle relative à la protection des artistes interprètes de la musique. En effet, en dépit des décisions de justice déjà rendues et qui les condamnent, elles exercent un chantage au travail pour tenter d'obtenir la cession à leur seul profit des droits de ces artistes. Il souhaite connaître les mesures qu'elle envisage afin d'obtenir des industries du disque qu'elles respectent l'ensemble des droits des artistes interprètes.

## Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication porte une attention particulière à la recherche d'une issue satisfaisante au conflit qui oppose depuis plusieurs mois les organisations professionnelles d'artistes interprètes musiciens et de producteurs de phonogrammes. Les représentants de ces organisations ont été incités à relancer leur concertation afin que soit dégagée une solution équilibrée tenant compte des droits dont sont respectivement titulaires les artistes interprètes et les producteurs de phonogrammes. Un conseiller d'Etat vient d'être chargé d'une mission de médiation pour aider les représentants de ces organisations professionnelles à mettre au point un règlement de leurs différends.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Le Roux](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12404

**Rubrique :** Propriété intellectuelle

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 mars 1998, page 1722

**Réponse publiée le :** 18 mai 1998, page 2773